

Plateforme *Mon projet REHAB*

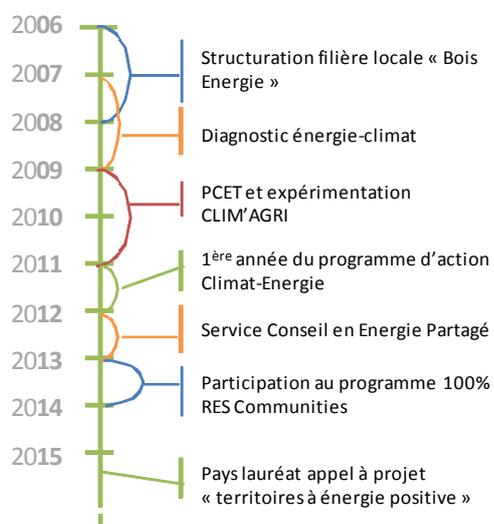
Accompagnement gratuit pour les projets de rénovation énergétique



FICHE D'IDENTITE:	
Porteur du projet : Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides	Région : Midi-Pyrénées
Structure porteuse : Syndicat Mixte	Nombre d'habitants ciblés : 58 150
Date de création : janvier 2015	Durée du programme actuel : 2015-2017
Périmètre ciblé : 33 000 résidences principales	Cible : Maisons individuelles
Objectif : 450 rénovations à l'issue des 3 ans d'expérimentation en prenant en compte les opérations relevant de programmes types OPAH, PIG	Budget : 568 000€ sur trois ans
Outils financiers mobilisés : Subventions	Nombre de salariés : 2,5 ETP

CONTEXTE ET ENJEUX

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides est un syndicat mixte regroupant 5 communautés de communes pour 58 150 habitants. Le Pôle s'est engagé dans la lutte contre le changement climatique depuis 2007, comme résumé par le schéma ci-joint, avec en particulier un plan climat territorial soutenu par l'ADEME.



La plateforme « *Mon projet REHAB* » constitue l'un des aboutissements du Plan Climat et s'inscrit également dans l'objectif du Pôle de devenir un territoire à énergie positive (TEPOS) dans les années à venir.

La plateforme se développe dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt régional dans lequel l'ADEME a retenu 4 projets. Le dispositif s'appuie sur la mission de Point Rénovation Info-Service portée par l'Espace Info-Energie départemental et l'ADIL 81, et s'articule avec deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur 3 intercommunalités et un Programme d'Intérêt Général (PIG) porté par le Département du Tarn pour les zones non couvertes par les deux OPAH.

Objectifs

- Mettre en place une stratégie pour rénover l'habitat privé en accord avec les **objectifs du TEPOS** (rénovation globale et performante) ;
- Créer une plateforme **complémentaire et cohérente** avec les démarches existantes sur le territoire ;
- **Prolonger et renforcer les partenariats déjà en place** avec les différents acteurs du territoire ;
- Permettre au plus grand nombre de propriétaires de trouver une réponse aux éventuels blocages rencontrés dans leur projet (créer un dispositif d'interlocuteur unique) ;
- Faire émerger sur le territoire un outil d'utilité sociale partagé par les acteurs pour l'accompagnement des particuliers dans des projets de rénovation performante, au-delà de l'expérimentation des 3 ans ;
- Contribuer au maintien et au développement de l'emploi local dans le secteur du bâtiment.

CARACTERISTIQUES DE LA PLATEFORME

Partenaire principal : ADEME
Autres partenaires :

Espace Info Energie du Tarn
Conseil Général du Tarn
ADIL

Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn

Entreprises locales de distribution d'énergie (ENEO et SERC)

Cibles prioritaires

Maisons individuelles d'avant 1990-2000

Propriétaires occupants / bailleurs

QUI FAIT QUOI ?

Un comité de suivi a été créé afin de permettre des échanges réguliers avec l'ensemble des acteurs institutionnels de la rénovation (EIE, ANAH, ADIL, Chambre des métiers...)

Ce comité permet également de coordonner l'ensemble des actions d'accompagnement et de sensibilisation à la rénovation présente sur notre territoire.

De plus certaines actions fortes de la plateforme se mettent en œuvre de façon concertée et en partenariat : permanence EIE et ADIL lors des Nuits de la thermographie ; réunion d'information des artisans avec la chambre des métiers...

Un outil partagé en ligne a été mis en place pour permettre un partage du suivi des dossiers

Pour plus d'informations :

<http://www.monprojetrehab.fr>

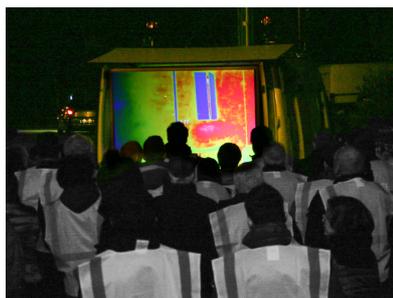
Budget et financement

BUDGET ET REPARTITION (2015-2017)	SOURCES DE FINANCEMENT (2015-2017)
Le budget total de 482 765 € est réparti de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none">• Animation et thermographie 241 265 €• Accompagnement des particuliers : 132 500€• Communication : 74 000€• Accompagnement des entreprises : 35 000€	<ul style="list-style-type: none">• ADEME : 252 750 €• LEADER : aide demandée de 82 500 €• Fonds propres : 147 515 €• ANAH : 5 000 € pour le poste d'Ambassadeur de l'Efficacité Energétique

MODALITES OPERATIONNELLES DE LA PLATEFORME

La coordination entre les différents acteurs du territoire (EIE, OPAH, PIG, etc.) est primordiale. La plateforme s'est donc dotée d'un **outil de pilotage en ligne** permettant de faire un suivi partagé des dossiers (aspects financiers, travaux envisagés...) et de coordonner les acteurs impliqués. Le particulier peut également avoir accès à son dossier et suivre chaque étape. Il peut notamment faire une demande de devis en ligne aux artisans (en cours de déploiement). Cet outil a été développé de manière mutualisée par les 4 plateformes de la région dans le cadre d'un travail en réseau animé par l'ADEME.

Accompagnement des copropriétés et des particuliers



Camion de thermographie Thermo'Camins utilisé lors des opérations de sensibilisation

La première étape du dispositif consiste à repérer et sensibiliser.

Pour cela, REHAB vient compléter les dispositifs existants portés par l'EIE, les OPAH et le PIG. Les deux PRIS du Tarn et les animateurs OPAH du territoire peuvent ainsi servir de relais vers la plateforme. Réciproquement, l'ambassadeur énergie et le conseiller énergie de la plateforme peuvent orienter les propriétaires vers ces autres dispositifs.

REHAB s'appuie également sur un outil innovant qui avait déjà été testé dès 2014 dans le cadre du Plan Climat : un **camion de thermographie** baptisé Thermo'Camins qui permet d'identifier les maisons à forte déperdition énergétique (notamment via les « Nuits de la Thermographie »).

Ce repérage et cette orientation des particuliers visent à enclencher une première visite gratuite. Celle-ci est réalisée par l'animateur OPAH ou PIG si le particulier relève de ces dispositifs ou par l'ambassadeur de l'énergie de la plateforme pour les autres propriétaires résidant sur le territoire. Cette rencontre a pour objectif de confirmer la situation du propriétaire en termes d'éligibilité aux aides et de l'orienter vers le dispositif adapté. La visite du logement permet également de faire un premier état des lieux du logement et du projet de rénovation.

Un diagnostic plus complet peut ensuite être réalisé par un prestataire externe (en cours de recrutement) pour les habitations pour lesquelles un examen plus approfondi semble nécessaire. Ce diagnostic peut être réalisé avec différents niveaux de complexité et aller jusqu'à la simulation thermodynamique dans certains cas (recherche d'un niveau de performance élevée – habitation complexe).

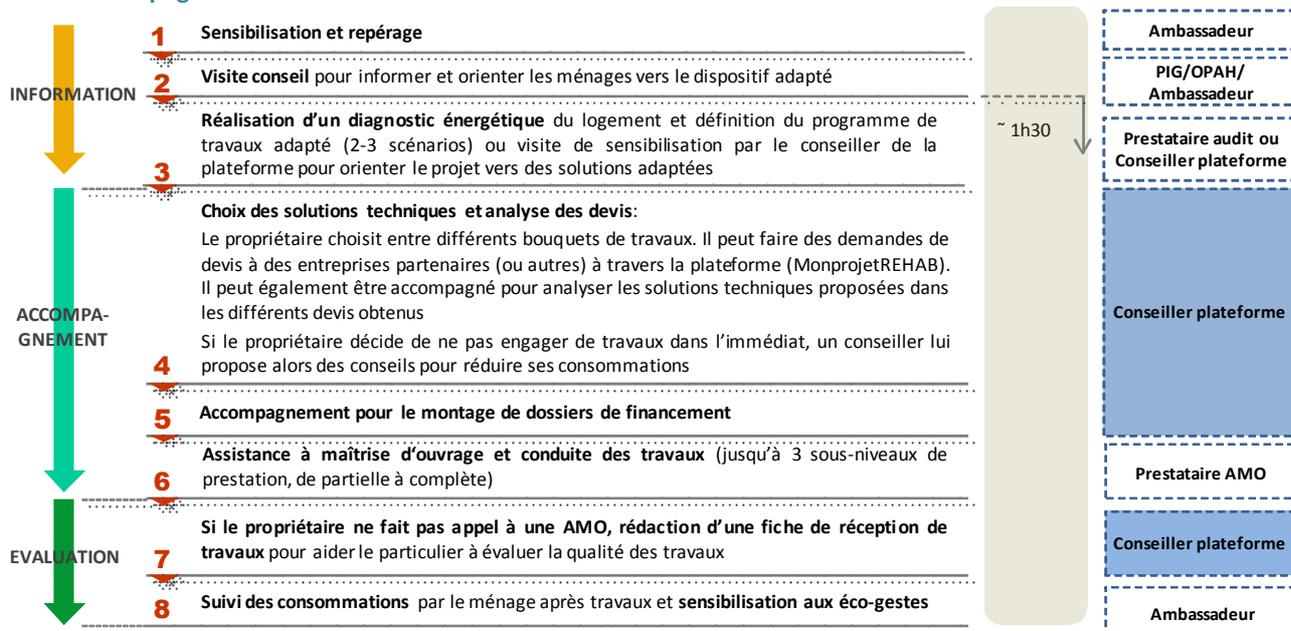
Suite à ce diagnostic, un ensemble de solutions techniques est proposé aux particuliers.

Concernant l'accompagnement des particuliers avant et pendant les travaux, le Pays souhaite organiser un marché territorial d'assistance à maîtrise d'œuvre qui comportera plusieurs niveaux d'accompagnement, en termes :

- D'aide à la consultation des entreprises ;
- De maîtrise d'œuvre / coordination, suivi et réception des travaux ;
- De suivi et d'évaluation en « temps réel » des performances énergétiques et de la qualité d'air ;
- De recherche de solutions optimales de financements (aides, prêts) ;
- De coordination des différents intervenants (artisans, banques, organismes d'aide, assurances...) ;
- De constitution, traitement, finalisation des dossiers / pré-instruction des dossiers de financement.

Enfin, il est envisagé une convention pour que les ménages s'engagent à faire un suivi de leurs consommations suite aux travaux ainsi qu'une sensibilisation aux éco-gestes.

Parcours d'accompagnement :



Outils financiers et mobilisation du secteur bancaire

La plateforme ne propose pas d'aide financière spécifique pour le financement de travaux de rénovation, elle s'appuie pour cela sur les dispositifs existants, notamment les aides de l'ADIL, de l'ANAH, le CITE, l'éco-PTZ, les CEE et les aides locales.

En revanche, lors des trois années d'expérimentation de la plateforme, les propriétaires peuvent faire appel à des aides pour la réalisation d'audits et à une prestation de maîtrise d'œuvre (AMO) pour le suivi de chantier. Les modalités des aides ne sont pas encore finalisées mais l'aide apportée couvrirait 50% de l'audit et de l'AMO. La prestation sera mise en place par le pôle et une convention sera établie entre le pôle et le particulier.

Structuration de la filière des professionnels du bâtiment

- Un partenariat avec la **chambre des métiers** a été mis en place dès la candidature.
- REHAB souhaite encourager les **rénovations globales BBC**, former les artisans sur le plan technique et inciter la formation de **groupements d'entreprises** (formels ou informels).

Le programme d'actions envisagé sur les deux prochaines années est concentré sur les thèmes suivants :

- Mise en place de plusieurs réunions collectives d'information axées sur :
 - Le programme REHAB et la mobilisation des professionnels
 - Symptômes et pathologies observées en rénovation / les bonnes pratiques pour une rénovation performante
 - Données de marché / le groupement : intérêt et bonne pratique
- Mise en place de cycle de formation pour les groupements :
 - Formation transversale (stratégie collective, commercial et marketing, pilotage et coordination, aspects juridiques et assurance du groupement ...)
 - Formation technique (Praxibat ventilation/paroi opaque, étanchéité à l'air...)
- Structuration de l'offre : accompagnement d'un prestataire pour l'accompagnement du groupement en phase structuration de l'offre
- Chantier : accompagnement par un prestataire pour l'accompagnement phase chantier

BILAN

Objectifs et premiers résultats

	OBJECTIFS (2015-2017)	SUIVI ET PREMIERS RESULTATS (en février 2016)
Accompagnement des particuliers	2600 logements thermographiés par an 920 personnes conseillées par an 450 rénovations par an à l'issue des 3 ans d'expérimentation de la plateforme	13 communes ont été thermographiées (2 731 logements thermographiés). Sur 4 de ces 13 communes, 484 logements ont été repérés avec de fortes déperditions d'énergie (32% des habitations thermographiées dans ces communes) Près de 341 participants aux nuits de la thermographie (9 soirées) 70 visites conseil réalisées
Mobilisation des professionnels	Création de 5 groupements d'entreprises opérationnels 15 emplois créés dans le secteur du bâtiment	En cours de démarrage
Impacts attendus	6 595 MWh économisés 1 115 tonnes de CO ₂ évitées 6 120 000 € de chiffre d'affaire généré	La plateforme ne dispose pas encore de résultats à ce stade

Freins et réussites identifiés

Il est encore trop tôt pour réaliser un bilan de l'opération, la plateforme ayant été lancée début 2015 et l'accompagnement des particuliers commençant fin 2015.

Cependant, depuis 2011, les initiatives du pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides menées dans le cadre de son plan climat territorial avaient déjà généré 600 rencontres individuelles avec les conseillers EIE et de l'ADIL avec un taux de passage à l'acte de 60 %.

PERSPECTIVES

- Grâce au ciblage « rue par rue » permis par la thermographie, entamer une réflexion sur le lancement de marchés communs pour bénéficier d'économies d'échelles et engager des opérations groupées de rénovation.
- Faire émerger les conditions de création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) à but non lucratif, bénéficiant de ses propres moyens de financement et rassemblant une diversité d'acteurs (artisans, bureaux d'études, collectivités...). Une étude de marché devrait être lancée début 2016 pour étudier le positionnement de la SCIC.

Les métiers des plateformes :

L'équipe de la plateforme comprend :



Julien Frat, chef de projet PCET

• Un chef de projet PCET :

Le chef de projet est en charge de la coordination, du pilotage global et de la gestion des différentes études en vue de l'émergence d'une SCIC. De formation généraliste dans les sciences de l'environnement, il dispose d'une première expérience dans le domaine de la protection de la biodiversité. Il possède également une formation complémentaire dans le domaine de la géomatique qui lui permet d'intégrer la collectivité avec une double mission : engager le pôle dans une réflexion et dans l'action sur les questions environnementales ; et mettre en place un observatoire du territoire.

Une orientation est prise par le pôle en 2007 pour travailler sur les questions d'énergie, ce qui a amené une réorientation de ses missions sur le sujet.

• Un ambassadeur de l'énergie :

L'ambassadeur de l'énergie est chargé des premiers conseils et des premières visites et de la sensibilisation aux éco-gestes ; et possède une expérience du terrain. Plusieurs formations l'ont amené à devenir ambassadeur de l'énergie au sein du pôle. :

- *BEP Gros Œuvre*: Principe de base sur la construction de maisons individuelles.
- *BP Maçon*: Les différents modes constructifs et contraintes du bâtiment.
- *BP Technicien BBC*: bio-climatisme, performance énergétique, RT 2012, ...

Cet ambassadeur a également acquis plusieurs certifications : terre niveau 3, praxibat paroi opaque, pro-paille. Il dispose ainsi de compétences lui permettant d'avoir une vue d'ensemble sur la performance thermique du logement, sur la pérennité des modes constructifs et l'identification des désordres ...

• Un conseiller en énergie : En cours de recrutement

Le regard de la collectivité

Sylvian CALS, Président de la commission Energie - Environnement :

« La plateforme REHAB constitue pour nos territoires un outil innovant et complémentaire à nos opérations d'amélioration de l'habitat. Elle s'appuie sur une approche globale permettant un accompagnement de A à Z pour les projets de rénovation tout en renforçant les partenariats et le développement économique. Elle contribue à ce que notre territoire tienne ses engagements en matière de lutte contre le changement climatique et de réduction de nos consommations énergétiques. »